



DÉLIBÉRATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° 51/2026
SÉANCE N°1 DU 26 JANVIER 2026

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LAVAL AGGLOMÉRATION ET L'ASSOCIATION LAVALLOISE DES AMATEURS DE BANDES DESSINÉES (ALABD)

À la date mentionnée ci-dessus, le bureau communautaire, légalement convoqué le 20 janvier 2026, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-sept heures zéro minute, dans la salle Ambroise Paré de l'Hôtel Communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault.

Étaient présents

Florian Bercault, Président ; Sylvie Vielle, Nicole Bouillon, Éric Paris, Isabelle Fougeray, Nadège Davoust, Christine Dubois, Bruno Bertier, Patrick Péniguel, Louis Michel, Céline Loiseau, Christian Lefort, François Berrou, Fabien Robin, Vice-Présidents, Bernard Bourgeois (à partir de 17 h 22), Isabelle Eymon, Olivier Barré, Bruno Fléchar, Marcel Blanchet, Patrice Morin, Antoine Caplan et David Cardoso (à partir de 17 h 14), membres du bureau.

Étaient absents ou excusés

Jérôme Allaire, Gwénaél Poisson, vice-présidents, Julien Brocail, membre du bureau.

Était représenté

Michel Paillard a donné pouvoir à Bernard Bourgeois.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 28 janvier 2026.

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 26 JANVIER 2026

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LAVAL AGGLOMÉRATION ET L'ASSOCIATION LAVALLOISE DES AMATEURS DE BANDES DESSINÉES (ALABD)

Rapporteur : Bruno Fléchar

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L5211-1, L5211-2 et L5211-10,

Vu la délibération n° 120/2021 du conseil communautaire du 23 novembre 2021 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au bureau communautaire,

Vu le budget primitif 2026 voté le 15 décembre 2025,

Considérant la demande de subvention de l'Association Lavalloise des Amateurs de Bandes Dessinées (ALABD) en date du 21 octobre 2025 dans le cadre de l'organisation des 19èmes Rencontres BD en Mayenne qui se dérouleront les 28 et 29 mars 2026 à Changé,

Considérant le projet de convention de partenariat entre Laval Agglomération et l'association lavalloise des amateurs de bandes dessinées (ALABD),

Après avis de la commission culture,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le bureau communautaire accorde une subvention à hauteur de 1 425 euros à l'Association Lavalloise des Amateurs de Bandes Dessinées (ALABD) dans le cadre de l'organisation des 19èmes Rencontres BD en Mayenne.

Article 2

Le Président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet et notamment la convention de partenariat à intervenir avec l'Association Lavalloise des Amateurs de Bandes Dessinées (ALABD).

Article 3

Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Article 4

Il en sera rendu compte en séance du conseil communautaire.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Président,

Signé : Florian Bercault